



Conférence de presse annuelle 2007

Fiche thématique n°01

La banque des projets européens

Luxembourg, le 8 février 2007

Promouvoir la cohésion économique et sociale

En 2006, les deux tiers de l'activité de prêt de la BEI dans l'Union européenne ont soutenu les objectifs de développement régional (26,7 milliards d'EUR au total).

Conformément à la politique de cohésion rénovée pour 2007-2013, la Banque va concentrer ses actions de développement régional sur les prêts en faveur de la convergence. Alors même que cet objectif demeure l'une des priorités stratégiques de la Banque, les montants en valeur absolue pourraient accuser une baisse sensible, du fait que, jusqu'en 2006, ces objectifs recouvraient une zone géographique et une population bien plus vastes.

Outre l'octroi de prêts relevant de l'objectif de convergence, la Banque va fournir, en étroite coopération avec la Commission, de nouveaux services de conseil dans le cadre de l'initiative JASPERS (*Joint Assistance to Support Projects in European Regions* – Assistance conjointe pour le soutien aux projets en faveur des régions d'Europe), avant tout pour des projets situés dans les nouveaux États membres, ainsi que des services d'ingénierie financière dans le contexte de l'initiative JESSICA (*Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas* – Alliance européenne d'appui aux investissements durables en zone urbaine).

Durant cette période de sept ans, 308 milliards d'EUR seront alloués à la réalisation des objectifs de convergence et de compétitivité régionale de l'UE sous la forme de dons au titre des Fonds structurels.

Alignement sur l'objectif de convergence

Suite aux nouvelles orientations fixées à l'échelon européen, la Banque va désormais axer son activité de prêt sur l'objectif de convergence. L'UE à 27 compte au total 113 « régions de convergence », qui représentent 190 millions d'habitants. Des mesures transitoires seront appliquées jusqu'à la fin de 2007 afin de couvrir les opérations qui figuraient déjà dans la réserve des projets susceptibles d'être financés mais n'entrent plus dans le champ du nouvel objectif de convergence. La BEI appuiera les deux autres objectifs des Fonds structurels de l'UE, à savoir la compétitivité régionale et l'emploi, par le financement d'opérations relevant d'autres priorités opérationnelles (recherche et innovation, réseaux transeuropéens, PME, énergie et environnement).

Faits marquants

La priorité et l'attention systématiquement accordées aux projets qui bénéficient aux zones assistées ont permis d'atteindre les objectifs de 2006. En particulier, l'activité spécifiquement axée sur les nouveaux États membres a continué à croître, tandis que l'activité en Roumanie et en Bulgarie, entrées dans l'UE en janvier 2007, a conservé un niveau soutenu : les prêts s'y sont en effet montés respectivement à 679 millions d'EUR et 60 millions d'EUR.

Lancement de deux nouvelles initiatives en coopération avec la Commission européenne : JASPERS (assistance technique en faveur des nouveaux États membres) et JESSICA (appui aux investissements en zone urbaine)

Le programme JASPERS (*Joint Assistance to Support Projects in European Regions*) consiste en un partenariat d'assistance technique conclu entre la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Il a pour objectif principal de fournir une expertise technique aux États membres, en vue d'élaborer des grands projets d'infrastructure de bonne qualité, principalement dans les secteurs des transports et de l'environnement, avec l'aide de spécialistes de la BEI et de la BERD.

En 2006, une centaine d'actions relevant de l'assistance technique ou de la préparation de projets (en rapport avec des investissements spécifiques mais aussi des activités horizontales présentant un intérêt pour l'ensemble des nouveaux États membres) a été identifiée, pour un coût d'investissement total de quelque 24 milliards d'EUR, essentiellement dans les domaines des transports (y compris les transports urbains), de l'environnement (eau, assainissement et décontamination) et des énergies renouvelables. Il convient également de noter l'existence d'une demande en matière de projets énergétiques de grande dimension ainsi que dans les secteurs des télécommunications à large bande et du tourisme.

À la fin de 2006, plus de 80 opérations de préparation de projets avaient été lancées dans l'ensemble des douze pays bénéficiaires. Des bureaux régionaux de JASPERS s'ouvrent à Varsovie, Vienne et Bucarest.

JESSICA (*Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas* – Alliance européenne d'appui aux investissements durables en zone urbaine) est une nouvelle initiative de la Commission européenne et de la Banque européenne d'investissement (BEI). Elle a été créée pour aider les pouvoirs publics de tous les États membres de l'UE à tirer parti des dispositifs d'ingénierie financière pour soutenir l'investissement dans le domaine du développement urbain durable, et ce dans le contexte de la politique de cohésion. D'autres institutions financières internationales, de même que des établissements du secteur privé et du secteur bancaire européens pourraient contribuer à cette initiative.

L'initiative JESSICA répond à l'attente de plusieurs États membres et du Parlement européen, qui demandent qu'on accorde une attention particulière à la nécessité de rénover ou de revitaliser certaines zones urbaines ; elle se justifie par les lacunes constatées du marché dans le secteur urbain ou, plus précisément, par le manque de ressources d'investissement affectées au financement de projets intégrés de rénovation et de revitalisation urbaines, susceptibles d'assurer la pérennité de certains quartiers des grandes villes.

Quelques projets clés

Espagne : les opérations de prêt de la BEI à l'appui de la cohésion sociale et économique se sont montées à 5,9 milliards d'EUR en 2006. Parmi les projets présentant une importance particulière figuraient la construction d'une ligne ferroviaire à grande vitesse reliant Madrid et Barcelone à la frontière française (600 millions d'EUR), la modernisation des infrastructures autoroutières dans la province de Biscaye (620 millions d'EUR) et le financement d'activités de R-D dans le secteur des télécommunications (400 millions d'EUR).

Portugal : IHRU Reabilitação Urbana – concours d'un montant de 200 millions d'EUR devant servir à financer la première phase d'un programme pluriannuel de rénovation d'infrastructures et d'espaces publics dans des zones urbaines délabrées où des sociétés de revitalisation urbaine ont été créées pour mettre en œuvre des plans intégrés d'aménagement urbain. Le projet concerne également la réfection, sur l'ensemble du territoire portugais, de logements dégradés faisant partie du parc de logements sociaux de l'État.

Pologne : les opérations réalisées par la BEI pour renforcer la compétitivité de la Pologne ont augmenté pour atteindre plus de 13 milliards d'EUR au total, dont 2 milliards d'EUR ont été signés en 2006. En janvier 2006, en étroite coopération avec le FEI, la BEI a signé avec Raiffeisen Leasing Polska la première opération de titrisation réalisée dans un nouvel État membre. Compte tenu de la forte demande de financement en faveur des PME polonaises, on doit s'attendre à ce que ce produit financier innovant soit utilisé à l'avenir pour des opérations qui soutiendraient ce secteur vital de l'économie polonaise. Parmi les autres projets de grande envergure auxquels la BEI a participé en 2006, on peut citer un prêt de 500 millions d'EUR destiné à financer des investissements dans les infrastructures scientifiques et technologiques et dans les activités de recherche d'institutions scientifiques publiques et d'universités dûment accréditées ; un prêt de 300 millions d'EUR pour l'extension du réseau autoroutier polonais dans les corridors des réseaux transeuropéens de transport (RTE-T) ; un prêt de 200 millions d'EUR pour la modernisation du réseau routier et un autre concours de 350 millions d'EUR pour la remise en état de routes prioritaires.

Italie : trois prêts, pour un montant total de 470 millions d'EUR, ont été accordés aux deux provinces de la Basilicate (Matera – 30 millions – et Potenza – 40 millions) et à la Sicile (400 millions). Les projets réalisés dans les provinces de Matera et de Potenza permettront de financer les composantes d'intérêt européen des programmes de travaux publics.

Hongrie : un concours de 100 millions d'EUR permettra de cofinancer la contribution de l'État hongrois aux projets qui bénéficieront d'une aide non remboursable de l'UE au titre du Fonds de cohésion 2007-2013. Sont visés par ce prêt les projets ayant trait au développement des réseaux de transport, à l'énergie (principalement efficacité énergétique et énergies renouvelables) et à la protection de l'environnement.

Slovaquie : deux prêts, d'un montant total de 73 millions d'EUR, ont été consentis à des régions slovaques pour contribuer au financement de projets prioritaires (principalement dans le secteur des transports) inscrits dans les programmes d'investissement 2005-2009 des régions autonomes de Prešov et de Košice.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99